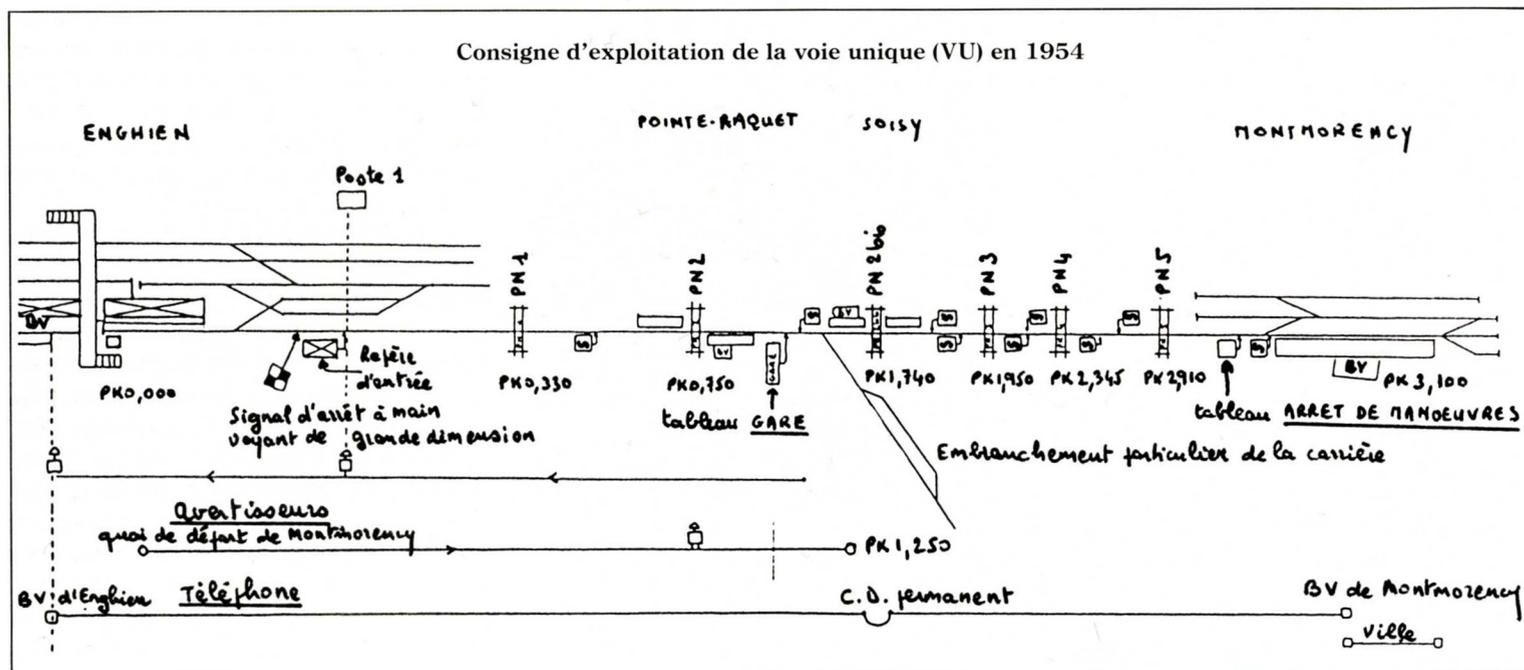


Consigne d'exploitation de la voie unique (VU) en 1954



## Invitation à la promenade I

Compagnie privée, indépendante du réseau du Nord, la Cie EM conserve son particularisme jusque dans l'exploitation de ses trois kilomètres de ligne. Même en 1940, l'administrateur du séquestre refuse l'application de la réglementation générale régissant les lignes à voie unique à signalisation simplifiée (VU). Les méthodes de la Cie EM se révèlent encore plus économiques !

En 1946 probablement, et à coup sûr en 1948, le régime de la VU SNCF finit

cependant par entrer en vigueur sur l'EM (document annexe 11) ; les gares d'Enghien et de Montmorency sont reliées par téléphone et le PN 2 est pourvu d'un avertisseur actionné de la gare d'Enghien et de celle de Soisy.

Pour nous aider à mieux comprendre le fonctionnement de cette VU, nous imaginerons que nous prenons place dans le petit train et que nous suivrons attentivement les faits et gestes du chef de train, ou CTR<sup>(40)</sup> dans un voyage Enghien - Montmorency et retour.

Et maintenant, place au rêve.

Enghien, samedi soir. Nous débarquons du train de Paris en une foule compacte et joyeuse. Le train de Montmorency, de l'autre côté des voies, nous attend. Il souffle une douce bise tiède humant bon l'herbe fraîchement coupée et la cerise prête à être dégustée, le tout délicatement poivré d'une âcre fumée noire tourbillonnante. Ce début de week-end s'annonce particulièrement prometteur, et c'est tant mieux car, au programme, nous avons prévu un bon repas à l'Hôtel de France, où nous coucherons cette nuit, une promenade en forêt de Montmorency pour le